



## COMITE DE DIRECTION

### PROCES VERBAL N° 16

**Réunion du :** 30 Janvier 2020

**Lieu :** Martin Eglise

**Sous la présidence de:** M. Jean LIBERGE Président par intérim du DFSM.

**Participants :**

Mme Nathalie GUEDON GINFRAY, M. Régis BETHENCOURT, Michael BUNEL, Philippe DAJON, Patrick DUBOC, Jean-Pierre GALLIOT, François LANSOY, Laurent LEFEBVRE, Jean-Claude LEROY, Claude MICHEL, Membres du Comité de Direction.

**Absent excusé :**

M. Raynald LEFRANÇOIS

**Assiste à la réunion:**

M. Grégory AUGER, Conseiller Technique Départemental.

§§§§

#### ADOPTION DES PROCES-VERBAL

§§§§

**Civilités :**

**Condoléances :** Le Comité de Direction adresse ses très sincères condoléances à :

Monsieur Michel LEMPEREUR et à sa famille pour le décès de son épouse.

Monsieur Denis OLIVIER et à sa famille pour le décès de son frère.

A la famille de Monsieur Gérard GRUEL, ancien Président du F.C Grand-Couronne décédé récemment.

**Félicitations :** Le Comité de Direction adresse toutes ses félicitations aux clubs :

FC DIEPPE, GONFREVILLE E.S.M, FC ROUEN pour leur brillant parcours en coupe de France.

R.C.P.HAVRE, A.S.Robert MASSELIN, U.S.T.C.ROUEN pour leur brillant parcours en Coupe Nationale du Foot Entreprise.

§§§§



L'ordre du jour portait sur les points suivants :

### 1) Courrier adressé à la LFA

M Jean LIBERGE informe le Comité de Direction quant au courrier qu'il a envoyé à la LFA résumant la situation actuelle du District de Football de Seine Maritime. En retour, le Président de la LFA souhaite recevoir le Président du District. Le rendez-vous est fixé à jeudi 06 février 2020 à 11 heures au siège de la Fédération Française de Football. M Jean LIBERGE informe le Comité de Direction qu'il s'y rendra accompagné du Secrétaire Général du DFSM.

§§§§

### 2) Retour sur le Comité de Directeur de la LFN de lundi 13 janvier 2020

M Jean LIBERGE informe les membres du Comité de Direction de sa participation à la réunion du Comité Directeur de la LFN lundi 13 janvier 2020, évoquant ainsi très brièvement la situation actuelle du DFSM.

Au cours de cette réunion, la LFN informe l'assistance qu'elle va lancer un appel à candidature pour des postes de délégué.

Le Comité Directeur de la LFN fait part de son inquiétude quant à la diminution des effectifs licenciés portant sur les dirigeants (-6,7%), les seniors (-9%), les U17 (-5%).

§§§§

### 3) Résultat comptable saison 2018/2019 arrêté au 30 juin 2019

Le résultat de ce bilan laisse apparaître un excédent, ce qui est satisfaisant. Toutefois il est nécessaire d'être extrêmement vigilant sur la gestion de certains postes.

Ce bilan laisse apparaître une liste de clubs qui sont en retard dans les règlements financiers.

Ce bilan sera présenté à l'Assemblée Générale par le Trésorier Général du DFSM.

#### Intervention du Commissaire aux comptes

Le commissaire aux comptes (Cabinet SEC BURETTE) commente les conclusions portées à la connaissance du Comité de Direction en application de l'article L.823-16 du code de commerce. Ces conclusions seront données aux clubs lors de l'Assemblée Générale du 28 février 2020.

§§§§

### 4) Budget prévisionnel saison 2019/2020

La prévision de budget 2019/2020 est présentée et validée par le Comité de Direction. Ce budget sera présenté aux clubs lors de l'Assemblée Générale du 28 février 2020



§§§§

## 5) Ordre du jour de l'Assemblée Générale de vendredi 28 février 2020

L'ordre du jour de cette Assemblée Générale est validé par le Comité de Direction et sera porté à la connaissance des clubs avec la convocation qui leur sera adressée dans les délais impartis.

Lors de cette Assemblée Générale, il sera procédé à l'élection du Président du DFSM ainsi qu'à trois nouveaux membres en remplacement des membres démissionnaires.

Le Comité de Direction propose les candidatures suivantes :

M Jean LIBERGE au poste de Président du DFSM,

M Jean Yves JULIEN, M Raphael GRIEU, M le Docteur BELHACHE en qualité de membre Comité de Direction

Seront également portées à l'ordre du jour de cette assemblée les propositions émanant de l'Équipe Technique Départementale à savoir :

### 1) la mise en place pour les U 11 en deuxième phase de trois groupes :

- un groupe pour l'élite concernant les clubs ayant plus de facilités sur tout le territoire du Département
- un groupe concernant les clubs de taille moyenne répartis sur deux secteurs géographiques
- et un groupe pour les clubs restant répartis par secteur géographique

### 2) de pouvoir pratiquer en foot à 8 pour les équipes U 15 et U 18

§§§§

## 6) Dossier GENERALI

Le Président informe le Comité de Direction avoir pris contact avec le cabinet d'assurances GENERALI concernant le projet de retraite complémentaire du personnel du DFSM.

Cette initiative fait suite à un contrôle URSAAF.

§§§§

## 7) Indemnités d'Équipement d'arbitres

Le Comité de Direction accorde une augmentation de 2€ sur les frais d'équipement d'arbitres. Cette mesure sera effective à compter du 1<sup>er</sup> mars 2020.

§§§§

## 8) Retour sur la réunion de mardi 21 janvier 2020 avec l'ensemble du personnel et les Présidents de Commission.

Afin de répondre à une demande du personnel, une réunion réunissant l'ensemble des salariés du DFSM et les Présidents de Commission s'est tenue à Dieppe mardi 21 janvier 2020. L'objectif de cet après-midi de travail



était de définir précisément les fonctions et les missions de chacun. Les différents pôles d'activité du DFSM ont ainsi été attribués à une personne définie qui assurera la relation avec les Présidents de Commission. L'objectif principal étant d'apporter un service optimum aux clubs.

Une présentation détaillée sera effectuée lors de la prochaine Assemblée Générale.

§§§§

#### **9) Approbation du règlement intérieur de la Commission Départementale de l'Arbitrage.**

Le règlement intérieur de la CDA est approuvé par le Comité de Direction.

§§§§

#### **10) Approbation du barème disciplinaire de la Commission Départementale de l'Arbitrage.**

Le barème disciplinaire de la CDA est approuvé par le Comité de Direction.

§§§§

#### **11) Emplois civiques**

Le Président informe le Comité de Direction que trois emplois civiques ont été recrutés au DFSM, ils sont répartis sur les sites du HAVRE, de ROUEN et de DIEPPE, les contrats sont signés entre les deux parties, la fin de leur mission prenant effet au 30 juin 2020.

§§§§

#### **12) Commission Départementale Médicale**

Le Président informe le Comité de Direction avoir pris contact avec Monsieur le Docteur BELHACHE suite aux recommandations du Président de la Commission Régionale Médicale. La mise en place de la Commission Départementale Médicale est indispensable.

§§§§

#### **13) Finales de coupe du DFSM lieu à définir**

Ces finales auront lieu dans le secteur du HAVRE, les 13 et 14 juin 2020 conformément au calendrier général des compétitions du DFSM, le choix du club organisateur n'a pas encore été arrêté.

§§§§

#### **14) Remise des récompenses et trophées, fin de saison 2019/2020.**

Une soirée spécialement dédiée à ces remises de distinctions sera déterminée et portée à la connaissance des clubs.



§§§§

#### 15) Date et lieu de l'Assemblée Générale électorale du DFSM.

Cette Assemblée Générale aura lieu samedi 19 septembre 2020, le lieu restant à déterminer.

§§§§

#### 16) Questions diverses.

Le Président informe le Comité de Direction avoir passé commande de matériel informatique en remplacement du matériel actuel devenu obsolète sur le site de DIEPPE.

Mr Jean LIBERGE, assurant les fonctions de Président par intérim du DFSM, étant également membre de la Commission Départementale d'Appel, souhaite être remplacé au sein de la dite commission et propose la candidature de M Jean-Claude LEROY membre du Comité de Direction. Cette proposition est validée par le Comité de Direction.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne sollicitant la parole, le Président lève la séance à 21h15.

**Le Président du D.F.S.M.**

**Jean LIBERGE**

**Le Secrétaire Général du D.F.S.M.**

**Claude MICHEL**